

ARRETE N° 122/2023/AT

## **ARRETE DU MAIRE**

Le Maire de déléguée de Livarot, commune historitique de LIVAROT-PAYS D'AUGE,

VU la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code de la Route et notamment son article R 411-8,  
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 Novembre 1967, modifié par les arrêtés des 17 octobre 1968, 23 juillet 1970, 8 mars 1971, 20 mai 1971, 27 mars 1973, 10.15.25 et 26 juillet 1974 et 6 juin 1977,  
VU les arrêtés subséquents portant la modification ou la révision des parties 1 à 8 livre 1 de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 Février 1988,  
VU la demande de Madame ADRIAN Mélisandre de la Direction du Pôle Lecture Publique de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie qui se trouve Place de la République 14170 LISIEUX.

**CONSIDERANT QUE DANS LE CADRE DE L'ANIMATION « BIBS AU JARDIN », DES ACTIVITES DE PLEIN AIR SERONT PROPOSEES AUX HABITANTS DU TERRITOIRE.**

**CONSIDERANT QU'IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE GARANTIR LA SECURITE DE TOUTES ET TOUS LORS DE CES MANIFESTATIONS ET D'EN ASSURER LA BON DEROULEMENT.**

## **ARRETE**

**ARTTICLE 1 :** Madame ADRIAN Mélisandre est autorisée à occuper le domaine public plus précisément une partie de l'espace de jeux qui se trouve derrière la Mairie Place Georges Bisson à Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge sur une surface de 70 M2 **Jeudi 13 Juillet et Jeudi 10 Août 2023 de 14h00 à 17h30.**

**ARTICLE 2 :** Des barrières seront installées par les agents des services techniques de Livarot-Pays d'Auge pour matérialiser la zone qui sera réservée à Madame ADRIAN Mélisandre.

**ARTICLE 2 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LIVAROT,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de LIVAROT,

Fait à LIVAROT, le 10 juillet 2023  
Le Maire Déléguée,  
Vanessa BONHOMME

